

Conseil communal de Vufflens-la-Ville
Commission des finances

Préavis municipal n° 10/2018

«Demande d'un crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelle»

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de :

- Monsieur **Nicolas Pittet**
- Monsieur **Quentin Riva**
- Madame **Fanny Falconnet**
- Madame **Cynthia Fivaz** et
- Madame **Nadine Frossard Goy** (présidente)

a été mandatée, conjointement à la commission nommée ad hoc, pour étudier le préavis municipal n° 10/2018 portant sur un «crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelle». La Commission des finances n'est cependant mandatée que pour examiner l'aspect financier de ce préavis.

Une séance a eu lieu le lundi 26 novembre avec la Municipalité, représentée par Messieurs Eric Maeder et Olivier Duperrut, en présence des deux Commissions. Les deux Municipaux ont présenté la situation de manière claire et transparente et ont répondu à satisfaction à toutes les questions posées. Une demande complémentaire a été faite auprès du Municipal des finances, Olivier Berthoud, qui a apporté les précisions nécessaires sur le financement de ce projet. La Commission les en remercie.

La Commission des finances a constaté que cet investissement complémentaire sera prélevé sur nos liquidés, qui nous le permettent. Il n'y a dès lors pas d'emprunt à financer, ce qui grève très peu notre budget 2019, soit uniquement un amortissement comptable de 5'000 francs et 5'000 francs de charges de nettoyage. Notre Municipal des finances est serein face à cette situation et confirme que notre Commune peut se l'offrir.

Au vu de ce qui précède, la Commission, à l'unanimité, estime que l'investissement complémentaire sollicité dans le préavis n° 10/2018 est supportable.



Nicolas Pittet



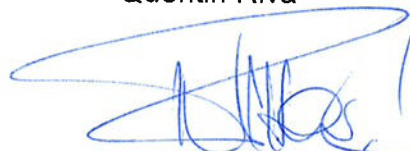
Quentin Riva



Fanny Falconnet



Cynthia Fivaz



Nadine Frossard Goy